



## **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE**

Modalités de mise à disposition et consultation des documents préparatoires  
(*Articles R. 225-73-1 et 225-83 du Code de Commerce*)

L'Assemblée Générale Mixte Annuelle de SYNERGIE se tiendra le jeudi 23 juin 2016 à 10 heures 30 dans les salons du restaurant Le Pré Catelan – Bois de Boulogne – Route de Suresnes, 75016 Paris.

L'avis préalable de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 11 mai 2016 (bulletin n°57) et sera suivi de l'avis de convocation conformément à la réglementation en vigueur.

Les documents prévus à l'article R. 225-83 du Code de Commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de Commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir du site internet de la Société ([www.synergie.fr](http://www.synergie.fr)).

SYNERGIE

Siège social : 11 avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS  
Société Anonyme au capital de 121.810.000 euros  
329 925 010 RCS PARIS

[www.synergie.fr](http://www.synergie.fr)